duits du sol national, le producteur s'adonnant aux cultures suivant le climat et la nature du sol ; qu'il serait souverainement injuste de sacrifier le cultivateur de betteraves aux cultivateurs d'autres régions.

Considérant qu'en s'en rapportant aux trois exercices, on peut constater que la production d'alcool industriel est en sensible diminution et qu'elle diminuerait encore cette année, par suite de la crise sur les prix, alors que la production des alcools de vins et de fruits est en augmentation constante et rapide ; qu'il serait donc d'autant plus injuste d'écraser par un droit différentiel l'alcool d'industrie qui est en diminution, en faveur de l'alcool de vin qui est en augmentation ;

Considérant que cette nouvelle réforme du régime des boissons, destinée à favoriser encore le Midi au détriment des régions du Nord, diminuerait aussi les recettes du Trésor et obligerait à rechercher encore de nouveaux impôts ;

Considérant que, s'il y a une crise chez les viticulteurs par une surproduction des vins, la crise qui sévit, depuis plusieurs années, sur la culture betteravière est des plus intenses, et qu'il serait contraire à la justice d'édicter par une loi la ruine de la culture betteravière pour en faire la rançon de la culture viticole ;

Pour tous ces motifs et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, la Chambre de Commerce de Lille proteste contre la proposition de loi Lauraine et contre tout droit différentiel, de quelque importance qu'il soit, entre les alcools de vins et de fruits et les alcools d'industrie et prie M. le ministre du Commerce de défendre une industrie nationale contre toute combinaison qui violerait les principes de Justice et d'Égalité devant l'impôt.

La protestation de M. Maurice Bernard a été unanimement approuvée et convertie en délibération. Elle a été adressée aux ministres du Commerce, des Finances et de l'Agriculture.

Le Conseil des Ministres se serait, paraît-il, occupé des propositions de loi Lauraine, à la Chambre des députés, et Calvet, au Sénat, tendant à établir une taxe différentielle entre les alcools industriels et les alcools de vins.

En présence des questions multiples que soulèvent ces propositions, le Gouvernement aurait décidé la nomination d'une Commission extra-parlementaire, composée de représentants des régions intéressées et des ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Finances.

Dans le cas où la demande lui serait faite par le Gouvernement, la Chambre de Commerce a arrêté une liste de personnalités susceptibles de faire partie de ladite commission.

MM. Marcel Delaune, distillateur à Seclin, député du Nord ; René Collette, distillateur à Allennes-les-Marais ; Maurice Tilloy, distillateur à Courrières, conseiller général du Pas-de-Calais ; Maurice Bernard, distillateur à Lille, membre de la Chambre de Commerce ; Charles Droulers, distillateur à Roubaix ; Emile Lefné, rectificateur d'alcools à Loos.

EPICERIE LENFANT
178, rue Léon Gambetta
Vend le meilleur marché de tout Lille
Sucre 1,50 c. le kilog avec Café extra

Comité Flamand de France

Le Comité flamand de France s'est réuni le 20 mars dernier.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. le président Looten rappelle que le Comité n'a pas tenu séance à Cassel depuis septembre 1897. Il se félicite de retrouver dans l'assemblée, à la place d'honneur, M. le maire Meneclerey. Il salue M. le doyen Thibaut, qui succède, dans les fonctions qu'il occupe si dignement, au regretté M. Loviny.

Après avoir adressé des félicitations, en son nom et au nom du comité, aux membres qui ont obtenu des distinctions, M. l'abbé Looten rend compte des travaux de MM. Félix de Coussemaker, de St-Léger, Quarré-Reybourbon, Cochin, l'abbé Lemire, qui honorent leurs auteurs, mais aussi la Société dont ils font partie.

Sont élus nouveaux membres : MM. Meneclerey, maire de Cassel, Bleck, Debreyne, Lippens, Luyssaert, Denys du Péage et le docteur Poupart.

M. le chanoine Flahault donne lecture d'une notice sur les dévotions populaires à Cassel, le culte de Saint-Pierre et de Notre-Dame, la confrérie de la Sainte-Trinité, qui y était autrefois florissante.

M. l'abbé Syssau, curé de Ledenecke, fait hommage au Comité de plusieurs manuscrits concernant la province et de quelques ouvrages anciens illustrés.

Après avoir remercié M. Syssau de ses libéralités, M. le Président invite MM. les ecclésiastiques présents et leurs confrères absents à confier à l'examen du Comité les manuscrits intéressant les églises ou les communes de la contrée et dont une riche moisson pourrait être faite.

M. Bleck, de Werwicq, communique au Comité un mémoire sur les corrections à faire aux dates inscrites sur certaines sépultures de l'église de Werwicq.

Parmi les publications de l'Académie royale flamande, M. Looten en signale plusieurs qui intéressent le Comité, notamment une notice écrite en mémoire de feu M. A. Bonvarlet, membre correspondant de l'Académie, par M. le chanoine Muyldermans.

M. Looten fait un très intéressant récit d'une querelle qui éclata en 1726 entre le poète classicisté Steven et la rhétoricienne Marie-Anne d'Hazebrouck. Cette dernière avait mis au concours une question dont l'objet était de déterminer le caractère essentiel de la perfection chrétienne ; Steven prit part à ce concours, et sa réponse fut classée dernière *indo ultra*.

Les Hazebrouckois ne désarmèrent point cependant et Steven en fut pour ses frais d'éloquence.

Le dimanche 10 août 1902, s'ouvrira à Bruges, le XVIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Le Comité délègue pour l'y représenter : MM. Looten, Flahaut, de Coussemaker, et Dodanthun.

M. Looten résume les résultats obtenus jusqu'à ce jour par la Commission organisatrice des fêtes jubilaires de 1903, en ce qui concerne la reconstitution de différents spécimens de l'art dramatique et poétique et le projet d'exposition artistique.

Un concours littéraire sera ouvert à l'occasion du cinquantenaire.

Le Comité procède au renouvellement du bureau. Sont élus pour 1903 : Président, M. l'abbé Looten ; vice-président, MM. le chanoine Flahault et Cortyl ; secrétaire, M. H. Didry ; trésoriers, MM. Eeckman et David ; archiviste, M. de Coussemaker.

La réunion d'été aura lieu à Gravelines au mois de juin.

FABRIQUE DE MOBILIERS
PAUL FACQ-HILST
10, Rue Royale, LILLE
Ateliers : Rue Doudin, 6, 8, 10, 12
OUVERTURE PROCHAINEMENT

ECHOS

ASSURANCES MUTUELLES

CONTRE LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Aux termes de la loi du 4 juillet 1900, les sociétés ou caisses d'assurances mutuelles agricoles, qui sont gérées et administrées gratuitement et qui n'ont en vue et ne réalisent aucun bénéfice, sont affranchies des formalités prescrites par la loi du 24 juillet 1867 et le décret du 26 janvier 1868 relatifs aux sociétés d'assurances.

Elles peuvent se constituer en se soumettant aux prescriptions de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

Elles sont exemptes de tous droits de timbre et d'enregistrement autres que le droit de timbre de 10 centimes prévu par l'art. 18 de la loi du 23 et 25 août 1871.

En ce qui concerne les demandes de secours pour pertes de bétail, les propositions à transmettre à la préfecture doivent être rigoureusement limitées aux perdants réellement indigents ou nécessiteux et accompagnées des pièces réglementaires indiquées dans la circulaire ministérielle du 28 février 1902.

Ces pièces sont des attestations établies, après constatations régulières, par des commissions locales composées du maire et de deux répartiteurs de la commune ; les certificats devront constater, sauf le cas d'impossibilité matérielle, qu'un vétérinaire a été appelé pour soigner les animaux.

NOMINATION

M. Boutaric, vétérinaire délégué à Hazebrouck, est nommé membre du Conseil d'hygiène, en remplacement de M. G. Tersen, décédé.

NOMINATION DE PERCEPTEUR

M. Decrocq, percepteur de Méteren, est nommé percepteur d'Ebblinghem, avec résidence à Hazebrouck, en remplacement de M. Artzet, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La commission départementale se réunira le mercredi 2 avril prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

POSTES & TÉLÉGRAPHES

Vendredi, dans l'après-midi, le directeur des postes et télégraphes de Lille a fait lire à ses employés une circulaire du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, dans laquelle il est demandé des volontaires pour le Dahomey et Madagascar.

Cette circulaire a été communiquée à tous les agents des postes du Nord.

COMBUSTIBLES MINÉRAUX

La Chambre de Commerce de Lille, dans sa séance du 14 février dernier, a adopté un rapport de M. Anatole Descamps demandant l'homologation et l'application à bref délai d'un nouveau tarif spécial commun P. V. 107, proposé le 15 janvier par les chemins de fer du Nord, de l'Est, du P. L. M. et des Ceintures, et qui intéresse vivement les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais.

Les prix nouveaux sont en effet généralement plus bas que ceux actuellement appliqués ; de plus, le tarif maintient à partir des frontières belges, la raison des distances à franchir entre les houillères belges et ces frontières et du droit de douane, un écart suffisant entre les transports belges et français pour permettre aux charbons français de pénétrer dans les conditions avantageuses dans les contrées du Centre et de l'Est.

Une lettre dans ce sens a été adressée, par la Chambre de Commerce, au ministre des Travaux publics.

DÉCORATIONS RUSSES

Le gouvernement russe vient de faire parvenir seulement cette semaine les décorations promises aux régiments qui ont formé la garde d'honneur ou concouru au service d'ordre lors du voyage du Tzar en France.

Nicolas II a décidé aussi d'offrir à tous les corps de musique qui ont pris part aux fêtes franco-russes des 17, 18, 19, 20 et 21 septembre, quatre décorations, qui seront ainsi réparties : président, croix de Saint-Stanislas 2e classe ; chef, croix de Ste-Anne 2e classe ; porte-drapeau, médaille d'or sur ruban de St-Stanislas ; plus ancien exécutant, médaille d'argent sur ruban de St-Stanislas.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Dans sa dernière séance tenue à Dunkerque, l'Union Faulconnier, société historique de Dunkerque et de la Flandre maritime, a admis plusieurs nouveaux membres.

M. l'abbé Raffin a communiqué des papiers de famille pouvant apporter une certaine contribution à l'histoire du théâtre en Flandre.

M. le baron J. du Teil a donné la suite de son remarquable ouvrage « Le Czar à Dunkerque 1717 ».

M. H. Lemattre a lu une curieuse relation de l'expédition à Paris, pendant la Révolution de 1848, de 107 volontaires de la garde nationale à Dunkerque.

ET LES FUSILS ?

On se rappelle que, à la suite de certaines grèves, notamment celles de St-Etienne et par suite d'arrêtés préfectoraux pris à cette occasion, les propriétaires de fusils transformés se sont vus dans l'obligation de remettre leurs armes à la mairie de leur commune où elles sont encore.

Bon nombre de propriétaires de ces fusils sont d'honnêtes cultivateurs, vivant éloignés de toute agglomération et exposés à tous les méfaits et ennuis ; ce fusil est un épouvantail pour les malfaiteurs et les maraudeurs de toutes sortes, plutôt qu'une arme dangereuse. Ils sont privés de leur bien et de leur moyen de défense, sans aucune indemnité, alors que d'autres possesseurs de fusils, socialistes (tels les rouges de Saint-Etienne) ou anarchistes, plus ou moins avérés, se sont refusés à faire la remise de leur fusil *et n'ont pas été jusqu'ici autrement inquiétés.*

Il serait curieux de savoir ce qui va résulter de tout ceci. Actuellement on se demande si tous ces arrêtés, lois et décrets sont simplement faits pour les honnêtes gens à l'encontre des autres et si cela ne va pas bientôt cesser.

Certains propriétaires parlent de réclamer des dommages-intérêts, d'autres de faire une pétition pour rentrer en possession de leur bien et on se demande tout au moins quelle peine on infligera aux rouges, socialistes ou autres qui, ayant un fusil n'ont pas daigné se déranger et ont refusé d'en faire le dépôt.

PARIS-ROUBAIX

L'arrivée de la course Paris-Roubaix qui a lieu aujourd'hui, va marquer comme chaque année la réouverture du vélodrome roubaisien.

A cette occasion, et pour encadrer les arrivées de Paris-Roubaix, nous rappelons que les courses de vitesse seront disputées par les meilleurs coureurs Belge, de Paris, et de la région.

Voici le programme de ces courses qui commenceront à 3 heures :

Régionale amateurs (1 000 m.) réservée aux membres de l'U. V. F., 3 prix objets d'art et médailles.

Régionale professionnelle (1,000 m.). Prix 60, 30 et 15 fr.

Internationale ouverte à tous les coureurs munis de la licence de l'U. V. F. ou de l'une des fédérations affiliée à l'I. C. A. Prix 150, 50 et 25 fr.

Handicap (international). Prix 60, 40, 20 et 10 fr.

Comme chaque année un service spécial de tramways assurera le transport des places de Lille et de Roubaix à la place de Croix.

Récréation des Gens d'esprit

La *Croix du Nord*, quoique paraissant aujourd'hui à 8 pages, n'a que peu de place à consacrer à la chronique des Gens d'Esprit.

Il faut cependant que j'avertisse les Gens d'esprit : 1° qu'ils ne doivent pas envoyer à Colibri les réponses aux devinettes des annonces, mais à M. A. Pélabon, au bureau du journal.

2° Que les réponses aux *Récréations des Gens d'Esprit* doivent être envoyées à Colibri, rue d'Angleterre, 15, et pas à Paris.

3° Enfin, qu'il n'est pas permis d'envoyer les mêmes réponses sous des pseudonymes différents afin d'augmenter ses chances au tirage des prix.

Voici maintenant les réponses aux nos 338 et 339, celles des problèmes du **Concours de Pâques** ne seront données qu'à la fin de ce concours :

N° 338. — Anagramme

Germaine
Germanie
Graminée

N° 339. — Métagramme

Foule
Boule
Moule
Houle
Poule

Ont deviné les n°s 338 et 339 :

Bonerette — Julie et Marguerite — Laboulo — Cléo le Fulch — Claire de Tourm — Fidèle Œdipe — Frère Piéfers — Une jeune Rasellojse — Speranza — Batist — Petit Pitche — Mon onque Elo e c 2 garchon — Rose printanière — L'Magister d'Autecy — Des rives de la Deule — Jeanne Lancry — Sœur à Claire — Jean le Tatoué — H. Defay — Bréarde — Gayant — Carmela — Pigeon bleu — Les deux tantes de Roro — Pierre de Bonescours — Gloire de Dijon.

Moïne, bandit et chevalier — Bigcornu — Gamine — Philémon et Baucis — Patience passe science — G. du Moulin — Per vias recta — Akéroe — Pierre Lavasse — Julienlaque — Mécolept — 13 brunette — Bécaqée — Lontre choyée — Espop — De l'autre monde — Philomèle — L'ami d'Bubin — Stella — Marie-Augustine — Alba de Bantes — Tire brisée — Cedo nulli — Cinq minutes de récréation — Marie Rose — Cassetafolé — Byh — La — Tafah — Bélo — Ruban bleu — L'garchon d'ma tanté Marie — Noël — Napoléon — T. Binot — — Pleine Lune — Petite Sirar.

Ont deviné le n° 340 :

Qui cherche trouve — Sadi Thoa — Fors — Le neveu de Tantine — Royaume des dix — Au galop — Fleur des champs.

N° 340. — Enigme

Grossier bracelet, anneau :
La négresse, sotte fille,
Met ce brillant oripeau
Au poignet, à la cheville.

Reptile fort peu connu :
Dans l'Inde, affreuse vipère
Qui choisit l'arbre chenu
Pour établir son repaire.

Inspirant moins de terreur
Je prends forme plus bizarre
Et deviens pour le fumeur
Encore excellent cigare.

Mais ce sens varie un peu,
Il faut donc que tu t'écartes,
Tabac, pour former un jeu,
Un amusant jeu de cartes.

Je ne m'arrêterai pas
Et, bien que d'ennui l'on baille,
Je veux coiffer Nicolas
D'un joli chapeau de paille.

Ce superbe couvre-chef
S'appelle comme la ville
Où l'on le fabrique... Bref,
Dis mon nom, lecteur habile.

N° 341. — Métagramme

On me voit aisément chez le cultivateur.
Si vous changez trois fois ma tête, cher lecteur,
Vous trouverez alors : instrument de graveur.
— Grande ville. — En argot, l'arme du malfaiteur.

CONCOURS DE PAQUES

N° 3. — Charade-sonnet

Jusqu'au sommet de l'*un*, touriste infatigable,
Va, poursuis ton chemin, si tel est ton désir ;
De ce point culminant, la vue est agréable.
Mais sans un peu de peine, on n'a point de plaisir.

En musique, mon *deux* n'est pas désagréable
Pour l'oreille qui sait à profit le saisir.
Fait d'un métal que seul le feu rend malléable,
D'Arles jusqu'à Paris, *trois* s'étend à loisir.

Ciel ! que vois-je à mon *tout* ? Quelle humaine hécatombe.
Le canon fait son œuvre et le grenadier tombe
Sur le sol, expirant ; fin digne d'un héros.

Victoire est à la France ; hélas ! inopportune,
Car son chef glorieux que trahit la fortune,
Demain sera contraint à l'éternel repos.

N° 4. — Croix de Malte

Un long adverbe est le squelette
De la croix offerte au lecteur.
Il signifie agir en bête
Très durement et sans douceur.

AU NORD

Portier brutal, gardien sévère.
— Contient de la crème ou des fruits.
— Ce que fait un gaz délétère.
— Se rencontre en tous les produits.

AU SUD

Nous en avons un dans notre âme.
— Capital et bonnet aussi.
— Un ancien prénom de femme.
— Parfum, odeur : tel est ceci.

A L'OUEST

L'embouchure de la Charente.
— Conjonction. — Petit rongeur.
— Grossier, épais. — Saison qu'on vante.
— Dans la gamme. — Est en tout plongeur.

A L'EST

— Chez le serpent. — Toujours il nie.
— Extrémité. — Ne dit pas vrai.
— Prénom qui ne fait pas envie.
— Sans vêtements. — Est dans le bral.

AU CENTRE

Poisson : dans maint blason se place.
— Je l'aime autant que le faro.
— Tout contre.

Allons, lecteur sagace.
Sur moi tu peux crier : haro.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Armentières, 24 Mars.

Farine, 100 kilos	26 50 à 27 ..	
Seigle, id.	16 ..	16 50
Orge, id.	16 ..	.. ..
Maïs, id.	17 ..	.. ..
Avoine, id.	21 ..	.. ..
Blé, l'hectolitre	16 ..	16 50
Pois, id.	22 ..	26 ..
Haricots, id.	22 ..	26 ..
Fèves, id.	12 ..	16 ..
Pommes de terre, id.	7 ..	.. ..
Beurre (le k.)	2 ..	.. ..
Œufs (le cent).	6 ..	.. ..

Cambrai, 29 mars.

Blés 80 kilos.			
Blé bl. a.	16.50 à 16.75	Seigle a.	.... à ....
» roux	16.... 16.50	Escour. l'h.	10.... 10.25
» sém. l'h.	....	Avoine a.	20.... 21....
Farines 100 kilos			
Farine 1re q.	32.... à	Son.	15.00 à 16....
» 2e q.	30....		
Huiles 100 kil.			
Colz. sout.	75.75 à	Lins de pays pour peinture	80.... à ....
» épur.	....	Lins étr.	85.... ....
Œill. ext.	105....	Cameline	....
Œill. fine	....		

Graines l'hect.

Colza..	20... à 21...	Lins . .	23... 24...
Œillette n.	31... 32...	Cameline	12... 13...

Tourteaux les 100 kil.

Colza pays	14.75 à.....	Lin. .	21,50 à.....
» étrang	....	Cameline	....
Œillette .	17.75	Pavots .	13.25 .....

Bestiaux

Veaux amenés : 27 gras ; 5 maigres.
(prix du kilog sur pied)..... 0,90 à 1,20
Porcs (prix du kilog sur pied)..... 1,00 à 1,05

ARRAS, 29 Mars.

GRAINS l'hect.			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n..	15 ..	16 25	1re qual..	28 60	.. ..
Blé v. ...	.. ..	.. ..	Son	14 50	.. ..
Blé r. n..	14 25	16 25	**GRAINES (l'hect.)**		
— v..	.. ..	.. ..			
Seigle...	.. ..	.. ..	Œil. n...	.. ..	.. ..
Escour..	10 25	11 25	Colza n..	.. ..	.. ..
Orge	.. ..	.. ..	Lin n...	.. ..	.. ..
Avoine..	7 75	9 ..	Camel...	.. ..	.. ..

TOURTEAUX

Œillettes	17 25
Colza	14 75
Lin.	21 25

HUILES

Œillettes	125 ..
Colza ind.	66 ..
Lin	70 ..

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mademoiselle

Pauline-Augustine-Flore BEUN

Directrice du Travail de l'Œuvre Apostolique, décédée pieusement à Lille, le 27 mars 1902, à l'âge de soixante-cinq ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service** qui auront lieu le lundi 31 mars, à dix heures, en l'église Sainte-Catherine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

(Les Matines et Laudes seront chantées le mardi 1er avril à six heures et demie.)

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Catherine, 5, à dix heures.

Des **Messes** seront célébrées dans ladite église, le jeudi 10 avril, pendant toute la matinée (la dernière à onze heures).

Les Dames sont priées d'y assister. 29,30 m

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Victor DESPLANQUES

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assises, ancien Commissaire Priseur, décédé à La Chapelle-d'Armentières, le 28 mars 1902, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service** qui auront lieu le mardi 1er avril, à dix heures, en l'église de la Chapelle-d'Armentières, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, route de Lille, à dix heures. 30m,1a—2259

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas eu connaissance de l'**obit** qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale d'Hanbourdin, le lundi 31 mars 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de Maître

Emile CHUFFART

Vicaire à Haubourdin

pieusement décédé à Wambrechies, le 18 mars 1902, à l'âge de trente-six ans, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation à y assister.

Institut de Jumet-Heigne (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Directeur-Propriétaire, Dr L. DOGNIAUX, Spécialiste
EX-ÉLÈVE DES HÔPITAUX DE PARIS

Maladies des Femmes : chute, descente, etc.

Hernies : guérison radicale, certaine pour la vie, sans bandage, de toute hernie, par la méthode *perfectionnée* du Docteur-Spécialiste L. Dogniaux, qui reçoit à Jumet, rue de l'Institut, les lundi, mercredi, vendredi, de 1 à 3 heures de l'après-midi, et à Erquélines le jeudi, de 9 à 12 heures. *Plusieurs milliers de guérisons authentiques dans le Nord.* — Demander adresses de personnes guéries, dignes de foi. — Etablissement de 1er ordre, comprenant 32 chambres particulières et deux salles communes de 28 lits ; chapelle ; vaste parc de 8 hectares.

— Discrétion absolue —

FABRIQUE D'AMEUBLEMENT
Nouveau et Ancien
VANHEULE — LILLE
Rue J.J. Rousseau, 27

Par les temps froids et humides
ne prenez d'autre apéritif que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLLES
soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA que vingt années de vogue ininterrompue recommandent à toute personne soucieuse de sa santé.
C'est d'ailleurs LE SEUL APÉRITIF unanimement préconisé par le corps médical.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Refuser la consommation de la bouteille ne portant pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

Le MEILLEUR CAFÉ est le *CAFÉ FIN* de la *MAISON* **WATERLOT-LAMBELIN**
Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

Enigme
Dans un tombeau vivant, je suis ensevelie
Avec un riche éclat je suis dure et polie,
On trouve en ma beauté de si rares trésors
Que pour m'avoir on fait de suprêmes efforts. 12

Les **PILULES GOBERT** dite « **FRANÇAISES**, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille

Comptoir Scientifique du Nord
32, Rue Faidherbe (anc. rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes Pince-Nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

SAVON DU CONGO
Cet exquis savon en vaut quatre ;
Si vous en usez tous les jours,
Votre peau restera toujours
Ferme et blanche comme l'albâtre.
Docteur S..., au parfumeur Victor Vaissier.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Majelle* qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, f° mandat 6 fr. 85, à l'administrateur **Senet**, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

GRANULES DES VOSGES Rhume de Cerveau, Toux, Grippe

Vin Désiles
Cordial Régénérateur

AVIS. — Guérison assurée de la Chlorose, Anémie profonde avec le Vin Arond (Viande-Kina-Fer) le plus puissant reconstituant prescrit par les médecins. Toutes Pharmacies.

LE RECORD *du bon marché! Nos Blanches!* Exemple : *2 couvertures mérinos*, 2f 10 et 3f 85 f. ; *2 coton 4/4*, 12 fr. 25 f. ; *2 marengo matelassé*, 8 fr. 85 f. ; toutes tailles (adultes). Echantillon, type, 0 fr. 60. *La Rationnelle*, 42, r. des Jeûneurs, Paris.

L'OPINION DU Dr MARJOLIN
Si tu veux être bien portant, disait à un malade le célèbre Dr Marjolin, arrange-toi de façon à avoir toujours le ventre libre, car la plupart des maux dont souffre l'humanité, ont pour cause la constipation.
Si le Dr Marjolin existait encore, il recommanderait certainement à cet effet l'emploi de la *Laxatose* qui supprime en peu de temps ce mal cruel et les conséquences qui en découlent. On trouve la *Laxatose* dans toutes les bonnes pharmacies. Son emploi est simple et ses effets salutaires.

GOUTTES MINÉRALES DE VILLERS
Fabricants, Reconstituants. CARLIER, Phrm., 20, Rue de Provy, Paris

BYRRH MARC CHERRIER, Rte Gare, PARIS
à base de Vin genereux et de Quinquina
TONIQUE HYGIÉNIQUE par EXCELLENCE

ASTHMATIQUES
Le Dr Cléry a été innovateur du traitement des asthmes, suffocations et toux, par les fumigations d'une poudre. La poudre Cléry est la véritable poudre antiasthmatique. Sa renommée est consacrée par des appréciations flatteuses du corps médical et elle est confirmée par les décisions des jurys des expositions qui ont décerné à ce souverain remède les plus hautes récompenses. Cette poudre se trouve chez tous les pharmaciens du monde. On peut en obtenir directement gratis dans une boîte d'essai en écrivant à Cléry fils, pharmacien, Marseille.

Bourse de Lille

29 MARS 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	198 50	»»» »»
— Bons 1892. . . .	505 »»	505 »»
— — 1893. . . .	500 »»	»»» »»
Lille 1850	»»» »»	»»» »»
— 1880	500 25	»»»
— 1888	»»»	
— 1893 1/3. . . .	»»»	
Douai 1891. . . .	503	»»»
— 1895. . . .	500 »»	»»»
Roubaix-Tourcoing . . .	45 »»	»»
— — 1893 . . .	495 50	»»» »»
Roubaix 1892. . . .	502 50	»»»
Tourcoing 1878 . . .	501 25	»»» »»
Assainissement 1892 . . .	511	»»»
Valenciennes 1891 . . .	500 »»	»»» »»
Amiens	113	
Mines de Béthune 1877 . . .	470 »»	462
— Douges 1894 . . .	511 »»	»»»
— Drocourt 1894 . . .	511 50	»»» »»
— Escarpelle 1894 . . .	502	»»»
— Marles 1893 . . .	500	»»» »»
Ch. de fer écon. du Nord . .	508 »»	»»»
Chemin de fer de Cambrai	374	»»»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 25	»»» »»
— — 2e série	516	»»»

CHARBONNAGES (Actions)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1200	»»»»	1210 »»	1180 »»
Aniche	797	»»»	800 »»	785 »»
Anzin	5185	5155	5500 »»	5100 »»
Azincourt	560	»»»	600 »»	570 »»
Blanzy	1041	1040	1040 »»	1005 »»
Bruay (vingtième) . . .	517 »»	515 »»	520 »»	515 »»
Bruay (entière)	»»»»	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Bully-Grenay	3380	3680	3700 »»	3690 »»
Campagnac	1300	»»»»	1820 »»	1285 »»
Carvin (cinquième) . . .	430	428	430 »»	425 »»
Carvin (entière) . . .	2120	2120	2160 »»	2100 »»
La Clarence	658	655	680 »»	650 »»
Courrières	2299	2280	2285 »»	2270 »»
Crespin	169 »»	168 50	»»» »»	»»» »»
Douchy	1035	1035 »»	1040 »»	1030 »»
Dourges (centième) . . .	232 »»	235 »»	240 »»	235 »»
Dourges (entière) . . .	24700	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Drocourt 1909 . . .	3000	»»»»	3025 »»	2950 »»
— 2009 . . .				
Escarpelle	840	840	845 »»	835 »»
Ferfay	680	»»»	690 »»	670 »»
Ferques	370	»»»	305 »»	350 »»
Flines-lez-Raches . . .	578	»»»	»»» »»	»»» »»
Lens (centième) . . .	585	570	575 »»	565 »»
Liévin	2205	2200	2225 »»	2190 »»
Ligny-les-Aire . . .	430	»»»	450 »»	420 »»
Marles 80 %	1680	1683	1689 »»	1670 »»
— 70 %	1860	1835	1850 »»	1800 »»
Marly n.	490	499	500 »»	490 »»
Meurchin (cinquième) . .	2308	2308	2315 »»	2300 »»
Meurchin (entière) . . .	11550	»»»»	12000 »»	11900 »»
Ostricourt	1300	»»»»	1330 »»	1300 »»
Thivencelles	432	430	440 »»	425 »»
Vicoigne-Nœux	20915	»»»»»	22000 »»	21500 »»
— (vingtième) . . .	1025	»»»»	1030 »»	1020 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	502	»»»
Verley-Décreix	1220	»»» »»
Devilder et Cie	1631	»»»
Agence Rampont . . .	195 50	»»» »»
Banque sp. des val. ind.	224	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes . .	510	»»»
Sreuta et Cie	300	»»»»»
Saint-Sauveur-Arras . .	230	235
Aciéries de France. . .		
Blanche Saint-Yaast . .	2950 »»	»»»»
Denain-Anzin.	1095	»»»»
Hauts Fourneaux M. . .	715	»»»
Forges Saint-Amand . .	660	
Soc. Métall. Escaut . .	755	»»» »»
Bains Lillois	270	
Cie lilloise	525	
Cheudr. du Nord . . .	505	»»» »»
Forges Durot-Bin . . .	»»» »»	»»»»
— — 4e série	»»»	
Bains Lillois (p. fond.)	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	485	»»» »»
Denain-Anzin (Or. à 500	505 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	»»» »»

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXEVILLE PAVILLON

FEUILLETON N° 7

LA FIANCÉE DU COMTE DE VANDEILH

par la Baronne S. DE BOÜARD

Demain un instant, les reparties vives et spirituelles ne croisaient autour d'elle sans qu'elle se mêlât à cet assaut d'esprit. Elle ne les entendait même pas, tant la rêverie, devenue profonde, l'avait arrachée aux choses extérieures.

On jouait à ce jeu des questions, alors fort en honneur, et qui, après avoir fait la joie de nos grand'mères, est venu jusqu'à nous sans perdre de sa vogue.

— Quel est le bonheur suprême ? demandait Alix tour à tour aux personnes rangées en cercle autour d'elle.

Et les réponses les plus diverses, les plus inattendues, les unes naïves, originales, les autres étudiées, savantes, parfois même burlesques à dessein, se succédaient sans interruption et égayaient beaucoup l'auditoire.

— Quel est le bonheur suprême ? demandait pour la vingtième fois Alix, arrivée en face de Christiane. Mademoiselle de Vandeilh, vous êtes dans les nuages, mais c'est à vous que je parle. — Quel est le plus grand bonheur ?

Christiane, arrachée brusquement à ses pensées, ne se rendant pas bien compte d'un jeu qui ne lui était pas familier, et surprise par cette question inopinée, y répondit sans sortir complètement de son rêve :

— Le plus grand bonheur ?... ce doit être de se dévouer jusqu'à mourir pour ceux qu'on aime.

A ces mots, prononcés d'un accent sérieux si différent du ton général du jeu, succéda un profond silence.

La reine, dont le cœur était fait pour comprendre tous les sentiments nobles et grands, prit avec émotion la main de Mademoiselle de Vandeilh, et la serrant entre ses mains royales :

— Vous aimez bien, Christiane, lui dit-elle lentement. Vous aimez trop bien pour ce monde frivole.

La jeune fille, interdite et confuse de l'attention concentrée sur elle, perdit tout à fait contenance à l'éloge de Marie-Antoinette.

Ce fut l'espiègle Alix qui la tira d'embarras, en s'écriant avec admiration.